

RAPPORT ANNUEL DE MISE EN OEUVRE / PO LIMOUSIN - 2021

Point 7 : Résumé citoyen

Dans le cadre du suivi des programmes européens, chaque État membre soumet à la Commission européenne à partir de 2016 et jusqu'en 2023, un rapport annuel sur la mise en œuvre (RAMO) des programmes européens. C'est dans ce cadre que le RAMO du programme opérationnel (PO) Limousin FEDER-FSE présente un bilan de l'année 2021 au titre des programmes 2014/2020.

Rappel du contexte

Les politiques de l'UE ont pour objectif commun de favoriser la croissance et l'emploi dans le cadre de la Stratégie Europe 2020 et faire face aux grands défis de l'Union. Ces objectifs sont mis en œuvre à travers un cadre financier pluriannuel défini pour les 28 états membres pour 7 ans. Pour la période 2014-2020, il s'élève 960 Mds€.

Les Etats membres mettent en œuvre certaines de ces politiques au travers de 4 fonds européens structurels et d'investissement : le FEDER (Fonds européen de développement régional), le FSE (Fonds social européen), le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) et le FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche). Des programmes nationaux, régionaux, interrégionaux ou transfrontaliers définissent la manière dont ces fonds sont utilisés sur les territoires.

Dans le cadre de la réforme territoriale, la Région Nouvelle-Aquitaine est devenue depuis le 1er janvier 2016, autorité de gestion de six programmes européens (3 programmes opérationnels et 3 programmes de développement rural) et autorité déléguée d'une partie du PO national FEAMP, pour un budget global de 2,4 Mds €.

Afin d'optimiser la période de fin de mise en œuvre du programme permettant ainsi d'atteindre pleinement les objectifs de l'Union, le programme a fait l'objet de modifications notamment de répartitions financières en direction des actions en ayant le plus besoin. Ces modifications ont été validées par le comité de suivi du 10 novembre 2021, après consultation des partenaires du programme.

Une présentation des « *Fonds européens structurels et d'investissement au service de la Stratégie Europe 2020* » est disponible sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=2B1mnfBYLU8>

2. Le suivi du programme opérationnel Limousin FEDER-FSE 2014-2020

Le Programme Opérationnel FEDER-FSE Limousin 2014-2020 a été validé par la Commission européenne le 12 décembre 2014. Il est doté d'une enveloppe financière de 180,94 millions d'euros.

Au vu des besoins identifiés sur le territoire, le programme opérationnel a retenu 7 des 11 stratégies thématiques proposées par l'Union européenne, permettant ainsi de contribuer à la réalisation de sa politique. Le territoire limousin a choisi de prioriser les thématiques suivantes :

- Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation (axe 1)
- Améliorer la compétitivité des PME (axe 1)
- Soutenir la transition vers une économie pauvre en carbone dans tous les secteurs (axe 2)
- Améliorer l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des TIC (axe3)

- Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie (axe 4)
- Protéger l'environnement et promouvoir une utilisation durable des ressources (axe 5)
- Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (axe 6)

Aussi, afin de prendre en compte ces thématiques, le programme opérationnel FEDER-FSE a été défini initialement sur 6 axes permettant de respecter et de mettre en avant la stratégie de l'Union européenne dont l'objectif est de réduire les écarts de richesse et de développement entre les régions de l'Union européenne.

Puis, afin de pallier aux effets de la crise sanitaire, le programme opérationnel FEDER-FSE a été renforcé par la création d'un axe 9 (comité de suivi du 20 juillet 2020). L'axe 9 a été doté d'une enveloppe FSE de 950 000 € et est engagé à hauteur de 605 035.54 euros de FSE. Cet axe finance des actions permettant de soutenir le système de santé et protéger les citoyens, notamment par l'achat de masques et d'équipements de protection à destination des services de santé et de leurs agents, et maintenir ainsi les services publics sur les territoires.

Enfin, l'année 2020 avait permis la préparation du plan de relance européen Initiative REACT UE pour pallier la crise sanitaire. Ce plan a pour objectif la relance de l'économie et de l'emploi en s'appuyant sur la prise en compte des enjeux numériques et environnementaux permettant de renforcer le soutien aux entreprises, à l'enseignement supérieur et la vie étudiante, à la recherche, à la formation... Pour répondre à ces défis, la Nouvelle-Aquitaine dispose d'une enveloppe globale de 211 millions d'euros. Le Comité de suivi du 29 avril 2021 a validé les modifications du programme FEDER FSE 2014/2020 Limousin, permettant ainsi la mise en œuvre de ce plan sur le territoire. Au titre de l'axe 10 REACT UE Limousin dispose d'une enveloppe de 29.41 M€ de FEDER et est engagé à hauteur de 5 544 699 euros de FEDER. Au titre de l'axe 11 REACT UE Limousin dispose d'une enveloppe de 5.41 M€ de FEDER et est engagé à hauteur de 171 916 euros de FSE.

Concernant les autres axes :

1. Vers une économie innovante est doté d'une enveloppe FEDER de 52.21 M€ et est engagé à hauteur de 44 658 124.62 euros de FEDER. Cet axe a pour finalité de faciliter l'accès au financement et à l'accompagnement des PME, de promouvoir la recherche et de faciliter l'accès à l'innovation.

2. Transition vers une économie décarbonée est doté d'une enveloppe FEDER de 19.39 M€ (modification financière validée par le Comité de suivi du 10 novembre 2021) et est engagé à hauteur de 16 411 738.81 euros de FEDER. Cet axe a vocation à promouvoir l'efficacité énergétique et à augmenter les productions issues des énergies renouvelables thermiques, électriques et les unités de production de gaz.

3. Aménagement et usages numériques est doté d'une enveloppe FEDER de 24.16 M€ et est engagé à hauteur de 24 031 236.95 euros de FEDER. Il s'agit de financer des projets visant à améliorer la couverture des territoires en réseaux à très haut débit mais également à accroître l'offre de services numériques innovants et créatifs.

4. Compétences et savoir-faire est doté d'une enveloppe FSE de 17.49 M€ et est engagé à hauteur de 20 369 918.34 euros de FSE. Cet axe vise à augmenter le taux d'emploi par des mesures améliorant l'adaptabilité des travailleurs et des actions en faveur des groupes les plus vulnérables

5. Patrimoine environnemental est doté d'une enveloppe FEDER de 12.81 M€ (modification financière validée par le Comité de suivi du 10 novembre 2021) et est engagé à hauteur de 9 670 919.06 euros de FEDER. Il s'agit de permettre la préservation et la valorisation des sites et des lieux patrimoniaux

et culturels en Limousin et notamment la préservation des Parcs naturels abritant des sites d'intérêts écologiques et paysager majeurs.

6. Cohésion territoriale est doté d'une enveloppe FEDER de 12.6M€ et est engagé à hauteur de 11 535 968.99 euros de FEDER. Cet axe a pour objet d'apporter son soutien à des projets des démarches territoriales innovantes impliquant quartiers, villes et agglomérations mais également à des stratégies intégrées de développement durable en milieu urbain et rural (promotion de l'aménagement urbain intégrant des priorités de développement durable).

Ainsi, le programme opérationnel confirme sa dynamique de programmation. Au 31 décembre 2021, le montant FEDER programmé est de 111 852 687.43 euros soit un taux de programmation de 77.75%, le montant FSE programmé est de 21 146 869.88 euros, soit un taux de programmation de 88.66 %.

Le rapport annuel de mise en œuvre 2021 précise l'ensemble des informations-clés de la réalisation du programme opérationnel FEDER-FSE Limousin. Ce rapport est un point d'étape permettant de présenter, à la Commission européenne, l'état d'avancement des moyens mobilisés financiers et techniques.

Parmi les projets ayant bénéficié de fonds européens en 2021

CREUSE (23)

Numérique

e-inclusion et développement de nouvelles formes de travail

Bénéficiaire : Pays Combraille en Marche

Action : Création du tiers lieu "Les Ateliers de la Mine"

Localisation : Lavaveix-les-Mines

C'est dans le cadre de la réhabilitation du site emblématique, « les ateliers de la mine » que le projet de tiers Lieu à vocation numérique et économique a vu le jour. L'objectif principal est la sensibilisation, la formation et la diffusion d'une culture des usages du numérique à tous les publics : travailleurs (co-working), scolaires, habitants... Plus largement, l'objectif consiste à faire émerger une nouvelle dynamique en direction de la commune et du territoire à travers tous les liens qui pourront se tisser. Ce projet porte également une valeur de transmission en offrant la possibilité aux jeunes de se confronter à des nouveaux métiers du numérique, à de nouvelles manières d'entreprendre. L'Europe a financé le recrutement d'un animateur qui assurera la gestion, la coordination et l'animation du tiers-lieu. Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FEDER – Fonds Européen de Développement Régional) à hauteur de **55 081 euros**.

CORREZE (19)

Lutte contre la COVID-19

Favoriser la réparation des dommages suite à la crise

Bénéficiaire : DELVERT MECANIQUE

Action : Fluotournage du futur

Localisation : Donzenac

Delvert mécanique est une entreprise spécialisée dans le secteur d'activité de la mécanique industrielle plus particulièrement dans l'usinage de précision. L'entreprise fabrique des pièces usinées destinées

aux marchés de l'industrie, de la défense, du ferroviaire et du sport automobile. La crise sanitaire a impacté son activité. Pour se relancer, elle souhaite moderniser son procédé de fabrication en investissant sur le fluotournage numérique. Cet investissement relatif à l'acquisition de machines permettra à l'entreprise d'être plus productive afin d'augmenter son chiffre d'affaires de +20% dans les 3 prochaines années et de recruter de nouvelles personnes. Il permettra de garder également ce savoir-faire en voie de disparition sur le territoire corrézien. Ce projet a été soutenu dans le cadre du plan de Relance REACT-EU par l'Union européenne (FEDER - fonds européen de développement régional) à hauteur de **383 256 euros**.

HAUTE-VIENNE (87)

Formation et insertion

Augmenter la qualification des demandeurs d'emploi et apprentis pour un emploi durable

Bénéficiaire : Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment

Action : Fablab Atelier Technique de Pédagogie Individualisée, ATPi

Localisation : Limoges

L'expérience du confinement lié à la crise sanitaire a obligé les centres de formation à anticiper les enjeux de demain en concevant des pédagogies innovantes en lien avec la transition numérique et avec de nouveaux modes d'apprentissage. À ce titre, FCMB et le Bâtiment CFA Limousin proposent le projet "Fablab ATPi" qui consiste à lever les freins liés à la fracture numérique en intégrant le digital à l'ensemble des formations sous forme de capsules vidéo permettant ainsi la formation à distance. Ce projet permet de moderniser l'appareil de formation (blending learning plateforme collaborative...) en utilisant ces nouveaux modes pédagogiques et en accompagnant les équipes pédagogiques, les apprenants et les entreprises». Cette initiative est soutenue par l'Union européenne (FSE - fonds social européen) à hauteur de **34 052 euros** et de la Région à hauteur de **15 326 euros**.